

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS414

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 21

Au début de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« Bénéficiaire également du »,

les mots :

« Sont également affiliées au »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel